



MAIRIE DE ST-DERRIEN

BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2017

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 9h à 12h

Mardi : fermé

☎ 02.98.68.52.44 Mail : saint.derrien@wanadoo.fr

Numéros utiles

Médecin de garde 15 SAMU, Pharmacie de garde : 3237

Pompiers : 18 portable 112, gendarmerie : 17

Déchetterie de BODILIS : 02 98 68 99 99

Etat-Civil

Naissances :

- Bastien, Arthur MAYER, Le Cosquer
- Eloïse KUNTZ, 9 rue des jonquilles



Urbanisme

Déclarations préalables déposées :

- Julien MEAR, 9 hameau du verger, carport
- Servann CALVEZ, Meshir, clôture
- Jean-Luc OLLIVIER, 16 Le Bourg, portail, portillon et mur

Déclarations préalables accordées :

- Magali BELLEC, 2 Keruzaouen, fenêtres de toit
- Servann CALVEZ, Meshir, clôture

Permis de construire déposé :

- Julien MEAR, 9 hameau du verger, carport

Permis de construire accordé :

- Pierre FILY, 2 Le Bourg, rénovation et extension

Résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles

Le taux de participation pour Saint-Derrien est de 87,65% (511 votants pour 583 inscrits sur la liste électorale).
5 bulletins blancs et 5 bulletins nuls : total des suffrages exprimés 501.

Marine LE PEN	125 voix
Emmanuel MACRON	125 voix
François FILLON	94 voix
Jean-Luc MELENCHON	80 voix
Benoît HAMON	38 voix
Nicolas DUPONT-AIGNAN	16 voix
Philippe POUTOU	10 voix
Jean LASSALE	8 voix
Nathalie ARTHAUD	3 voix
François ASSELINEAU	2 voix
Jacques CHEMINADE	0 voix



Second tour de l'élection présidentielle

Le second tour des élections présidentielles aura lieu le **dimanche 7 mai de 8h à 19h**. Le jour du vote, munissez-vous de votre carte électorale ou à défaut de votre carte nationale d'identité en cours de validité ou d'une attestation d'inscription sur la liste électorale.

Elections législatives

Le 1^{er} tour des élections législatives aura lieu **le dimanche 11 juin 2017** de 8h à 19h et le second tour des élections législatives le **dimanche 18 juin 2017** aux mêmes horaires.

RAPPEL : Cartes électorales

Tous les électeurs ont reçu une nouvelle carte électorale courant mars. Si ce n'est pas le cas, merci d'en informer la Mairie au plus vite. Les demandes de procuration sont à faire auprès des services de police et de gendarmerie. **Attention, le mandant (demandeur) et le mandataire (qui reçoit la demande) doivent obligatoirement être inscrits sur la même liste électorale.**



Jurés d'Assises

Le tirage au sort des jurés d'assises pour 2018 aura lieu le mardi 9 mai 2017 à 18h00 en Mairie de Saint-Derrien. Deux personnes seront tirées au sort à partir de la liste électorale de la commune et seront désignées pour la pré-sélection des jurés d'assises.

Recensement

Tous les jeunes ayant atteint 16 ans doivent **obligatoirement** se faire recenser dans les 3 mois suivant leur anniversaire. Merci de vous présenter avec le livret de famille et la carte nationale d'identité valide. Cette étape vise à la bonne organisation de la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC) qui validera votre obligation vis-à-vis du service national et se concrétisera par la remise d'un diplôme nécessaire au permis de conduire, aux épreuves d'examens et aux inscriptions aux études supérieures.

Carte nationale d'identité et passeport

Depuis la reprise de la compétence des cartes d'identité par les mairies équipées d'un dispositif spécifique, vous pouvez par exemple vous rendre dans les communes suivantes :

Landivisiau, Morlaix, Plouescat, Plougouven, Saint-Pol-de-Léon et Sizun ou toutes autres mairies comme Brest ou Landerneau.

ATTENTION vous devez prendre rendez-vous pour le dépôt de votre dossier au moins 2 mois à l'avance. Pour les renouvellements ou les premières demandes dans le cadre d'un voyage, pensez à faire vos démarches dès à présent.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne avant votre rendez-vous à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



Promenade dans la vallée du Douric

Nous rappelons que les aménagements prévus pour traverser le Douric sont strictement interdits aux véhicules motorisés ainsi qu'aux chevaux. Les structures sont prévues pour supporter des piétons uniquement.

Exercice aérien de la BAN

La base aéronautique navale de Landivisiau, conjointement avec la flotille 11F, organise la 53^{ème} édition du Nato Tiger Meet du 6 au 16 juin 2017. Cet exercice est l'un des plus importants d'Europe : une quarantaine d'avions de chasse étrangers venant de 16 nations différentes, un millier de militaires, 200 spotters (amateurs passionnés d'aviation) sont attendus les 8 et 14 juin. Les phases de vol auront lieu de 10h00 à 12h30 et de 15h30 à 18h30. Les nuisances seront en partie atténuées par la délocalisation d'une partie de l'activité de la BAN sur d'autres bases.

Comité d'animation de Saint-Derrien

Le comité d'animation propose aux bénévoles des « miroirs de feu » de se rencontrer pour préparer l'évènement qui se déroule le 8 Juillet au plan d'eau.

Occasion de rappeler le programme de la soirée :

A partir de 19h :

- Moules-frites (ou saucisses-frites)
- Concert de Gérard JAFFRES
- Feu d'artifice avec spectacle lasers
- Bal populaire

Deux dates de réunion de préparation ont été programmées au Foyer Ar Stivell :

- **Le Vendredi 12 Mai à 20 heures**
- **Le Vendredi 16 Juin à 20 heures**

Cette fête nécessite un grand nombre de personnes lors du montage et du démontage.

Des panneaux d'inscription seront proposés afin que chaque personne désirant donner un coup de main puisse s'inscrire. Cette année l'accent sera bien sûr porté sur la sécurité globale. Nous aurons également besoin de quelques personnes ressources au niveau des premiers secours. N'hésitez pas à vous faire connaître.

Contacts : Eric Loaëc au 06.37.61.75.90 ou Sébastien Le Lamer au 06.21.32.32.75.

Prochaine animation à retenir :

Le Dimanche 11 Juin :

- **Concours de pêche et de pétanque**



Ecole Saint-Yves de Saint-Derrien : Inscriptions pour l'année scolaire 2017 / 2018

La porte ouverte aura lieu le mardi 2 mai 2017 à partir de 18h00 pour l'inscription des enfants nés en 2014 et 2015. Prévoir le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant. La directrice se tient à la disponibilité des parents au 06.88.92.35.21.



Le Natykfé

Le bar-tabac propose désormais : loto, euromillion, keno, parions sport, ainsi que de nombreux jeux à gratter.

Formation BAFA – BAFD

Le Brevet d’Aptitude aux fonctions d’animateur (BAFA) vous permet d’encadrer des enfants et des adolescents pendant leurs vacances ou leur loisirs, comme bénévole ou salarié.

Pour tous renseignements et inscriptions : www.ma-formation-bafa.fr



Loto et bingo – Ploudaniel

L’association Ploudaniel Handball propose un loto et un bingo le lundi 1^{er} mai, 14h, salle Brocéliande à Ploudaniel. Animé par Malou de Guiclan, avec Bingo. 1 TV 81 cm, des bons d’achats de 50 €, 150 € et 20 €, aspirateur, four micro-onde et de nombreux autres lots. Ouverture des portes à partir de 11h30.

SECHERESSE des sols - RISQUE de DEPARTS de FEUX

Soyons très prudents. Les légers passages pluvieux (1 à 3 mm) sur le Finistère, n’ont atténué que très peu la sécheresse superficielle des sols. La végétation restera particulièrement vulnérable à d’éventuels départs de feu. Le préfet du Finistère, Jean-Luc Videlaïne réitère ses appels à la vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé :

- De ne pas procéder à des brûlages de végétaux et d’une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- De ne pas jeter de mégots de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- De ne pas allumer de feux (barbecue....) dans les espaces naturels

Si vous êtes témoin d’un départ de feu : informez les pompiers rapidement (18) et le plus précisément possible. La protection de chacun dépend de l’attitude responsable de tous.

L’atelier à Pizza

L’atelier à Pizza est présent tous les mercredis de 17h à 21h au bourg ☎ 06.34.01.37.10



Petite annonce

Repassage à domicile sur Saint-Derrien/Plouédern, à mon domicile ou chez la personne, expérience dans le domaine. Tél. : 06 42 16 99 06 ou claire.charrueau@outlook.fr

NB : Les articles à faire paraître dans le bulletin municipal sont à déposer en mairie avant le 20 de chaque mois.

**Recevez le bulletin municipal chez vous par internet : www.saint-derrien.fr
Vous pouvez à tout moment vous inscrire en ligne pour le recevoir par mail**